

PLAN DE PAYSAGE DU LITTORAL DE CAMARGUE

Les Objectifs de Qualité Paysagère



Qu'est-ce que le paysage ?

Il s'agit ci-dessous de la définition construite collectivement à partir des contributions de chaque acteur du territoire lors de la phase diagnostic. Vous pouvez retrouver la définition de la Convention européenne du Paysage dans le rapport de cette première phase.

Le paysage est une partie de territoire. Il se compose d'entités qui forment un « tout » et une certaine unicité. Ces entités peuvent être matérielles ou immatérielles, naturelles ou humaines. Ce sont par exemple l'eau, l'air, les végétaux, les animaux ou toute composante de biodiversité. Mais ce sont aussi des éléments anthropisés, des bâtiments ou tout espace entretenu. Parmi ces différents éléments, certains sont particulièrement fondamentaux.

Le paysage constitue l'espace dans lequel chacun nous vivons, soi-même et en interaction avec les autres êtres vivants, humains et non humains. Il s'agit d'un habitat et d'un cadre d'immersion avec le reste du monde. A l'échelle des populations humaines, il s'agit d'un espace de partage et de démocratie. Le paysage est une fabrication, choisie ou non, issue des processus humains et non-humains. Il constitue un indicateur de nos activités et de nos choix. Il est le résultat de nos traits d'histoire de vie. C'est à la fois une résultante et une source.

Le paysage est localisé autour d'un observateur qui le perçoit de manière sensorielle (notamment par la vue et l'odorat), mais aussi de manière émotionnelle. Le paysage a des composantes objectives, mais également subjectives : il est sujet à appréciation par l'individu qui observe. Ainsi certaines personnes évoquent un besoin d'harmonie, notamment avec la nature. Le paysage est dynamique, il évolue dans l'espace et dans le temps. C'est pourquoi il est culturel, historique, porteur de valeurs et d'identité. Suivant l'attention que l'on y porte, le paysage peut être vu ou regardé, désiré ou regretté...



Les Objectifs de Qualité Paysagère

Que sont ces Objectifs de Qualité Paysagère ?

Les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) représentent un cap que se fixe l'ensemble des acteurs du territoire pour préserver et améliorer la qualité paysagère du littoral de Camargue. Ces objectifs ont été déterminés lors de la phase 2 de concertation du plan de paysage au cours de l'année 2021. Cet outil pourra par la suite être repris et ajusté au fur et à mesure de l'évolution des enjeux et des paysages du territoire.

A qui s'adressent-ils ?

Ces OQP s'adressent en premier lieu aux acteurs publiques, en l'aménageant et en le gérant, mais également à tout acteur privé qui par ses infrastructures façonnent également le paysage. Ces objectifs s'adressent également aux habitants et aux usagers qui d'une part bénéficient de ce paysage lors de leurs activités quotidiennes ou plus occasionnelles, et d'autre part ont également un impact par leur fréquentation et leur présence.

⇒ Pour que chacun puisse s'appropriier ces objectifs, nous vous proposons un projet de paysage simple et parlant en trois volets.

LE PROJET DE PAYSAGE



Aménager et gérer en respectant les spécificités paysagères locales



Appréhender et ressentir les paysages et leurs évolutions



Se rencontrer, échanger et créer ensemble au sein du territoire



Aménager et gérer en respectant les spécificités paysagères locales

Malgré la structuration par les ouvrages hydrauliques, l'ambiance paysagère du littoral camarguais repose sur une présence forte des éléments naturels : mer, Rhône, faune, flore... Cette ambiance de grand espace naturel préservé, authentique, simple et « dans son jus » est recherché par les habitants et les visiteurs. Tout en répondant aux enjeux liés au risque d'inondation, à la transition écologique et à la spécificité de chaque commune, les aménagements - qu'ils soient urbains, routiers, hydrauliques ou de plage - devront être conçus pour respecter ces caractéristiques : simplicité, naturalité, saisonnalité et à impact minimal.

- 1 En milieu urbain : offrir des entrées de ville et des espaces publics urbains qui respectent les caractéristiques de simplicité et de naturalité en s'appuyant sur les identités locales
- 2 Pour les plages : Améliorer la qualité paysagère des entrées en recherchant une cohérence sur le littoral ; assurer la cohabitation d'activités avec des installations légères et temporaires
- 3 Requalifier des routes pour préserver l'ambiance singulière du paysage traversé
- 4 Prendre en compte les caractères du paysage dans les stratégies de réponse à l'évolution du trait de côte, à l'équilibre hydraulique, à la transition énergétique et à l'adaptation au changement climatique
- 5 Lutter contre la prolifération des déchets sur le littoral (déchets laissés par les usagers sur place, ou retrouvés dans les laisses de mer)
- 6 Préserver et valoriser les éléments les plus intéressants du patrimoine architectural, industriel, hydraulique et maritime local
- 7 Continuer à préserver la faune et la flore dans les espaces naturels, garant de la qualité paysagère du littoral Camarguais
- 8 Faire du paysage urbain des milieux accueillants pour la biodiversité





ZOOM INSPIRATIONS

Entrées de ville



Ville de Pont St Esprit



Ville de Cabriès

Style

Simplicité, sobriété ; Esprit littoral et nature ; Végétalisation et essences locales ; Mobilier urbain à caractère rural ; Matières naturelles et locales ; Bornes et signalétiques discrètes sur support bois ; Fossé enherbé entre la voie et la contre-allée ; Pas de bordure de trottoir ou caniveau ; Plantation de haies rurales devant clôtures.

Espace urbain



Accès au Mont St-Michel



Centre historique Vedène



Espace public d'Apt



Place de la mairie à Mazan

> Le marais Blanc au Mont St-Michel est une référence en termes d'aménagement public urbain dans un environnement naturel : revêtement perméable, plantation d'arbres tiges, bornes en bois...

Accueil de plages et parking



Plage Saint Chamas



Pavillon d'accueil, St Chamas



Parking d'accueil rural

Style

Discretion des dispositifs de recueil des déchets (haies, écrans en matériaux camarguais), gestion adaptée à toute saison, architecture d'équipements adaptée (centre secours, toilettes), techniques d'aménagement en harmonie avec la dominante du matériau sable...

Routes



Saint Chamas



Villes sur Auzon



Villes sur Auzon

Style

Profil routier sobre ; Modestie de l'emprise ; Section imperméabilisée minimale ; Discretion, absence des marquages ; Enrobé grenailé ; Séparation des mobilités douces par un fossé enherbé...



ZOOM INSPIRATIONS

Intégration paysagère des techniques de protection



Berges du couesnon

© Agence HYL



Technique du matelas Reno

© ATP-Environnement



Digue enherbée et gestion de l'eau en amont



DIGUES DU LITTORAL ET PAYSAGE

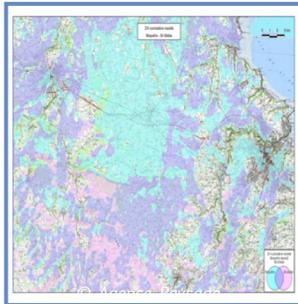
Guide du ministère sur l'intégration des digues dans le paysage

Transition énergétique

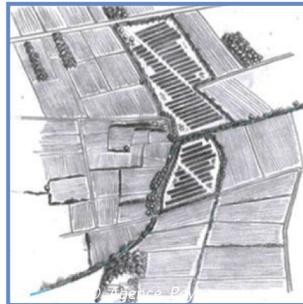


Projet éolien quartier du Mazet Port St Louis

© Agence Paysage



Etude des zones d'influence visuelle d'un projet éolien



Intégration des centrales photovoltaïques dans la géométrie et les lignes parcellaires existantes.

Perméabilité des sols



Aire stationnement perméable, Chorge

© Agence paysage, projet lauréat concours entrées de ville



Parking accueil Mont St-Michel

© Agence HYL



Guide Plante & Cité sur les revêtements perméables <https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/632>

Patrimoine architectural, industriel, hydraulique et maritime



Nantes, ancienne usine des biscuits LU devenue centre culturel et d'animation.

© Patrick Bouchaïn architecte



Réhabilitation des cales de bateaux en locaux culturels et espaces publics. L'île de Nantes.

© Alexandre Chemetoff



Appréhender et ressentir les paysages et leurs évolutions

Le paysage est une porte d'entrée vers la compréhension du monde humain et naturel dans lequel nous vivons. Il nous relie aux autres et à nous-même. Ce volet vise à rendre accessible à tous et mettre en valeur les caractéristiques du paysage pour permettre à chacun de ressentir, comprendre et s'appropriier le littoral de Camargue sous toutes ses facettes. Certains objectifs renvoient à des actions d'aménagement doux pour favoriser les accès et les perceptions sensorielles. D'autres renvoient à des actions de valorisation pédagogique.

- 1 Valoriser le potentiel paysager des berges du Rhône et des embouchures
- 2 Développer des mobilités douces qui permettent une immersion paysagère
- 3 Améliorer la qualité des paysages nocturnes en réduisant la pollution lumineuse et valoriser quelques éléments patrimoniaux bien choisis
- 4 Aménager et valoriser un réseau de points d'observations à partir des points hauts existants et en créant de nouveaux observatoires intégrés à l'environnement
- 5 Développer des dispositifs d'interprétation des paysages et de leurs évolutions, en diversifiant les outils
- 6 Favoriser et partager les outils de suivi de l'évolution du paysage
- 7 Développer une culture et une expertise paysagère chez les acteurs de l'aménagement, techniciens et élus
- 8 Associer les artistes à la sensibilisation au paysage





ZOOM INSPIRATIONS

Mobilités cyclables et pédestres



© Agence Paysage

Voie verte de Beaucaire à Sernhac



© Agence Paysage

Voie verte de Beaucaire à Sernhac, aire de repos



© Agence HYL

Accueil vélo et cheminement vers Mont St Michel

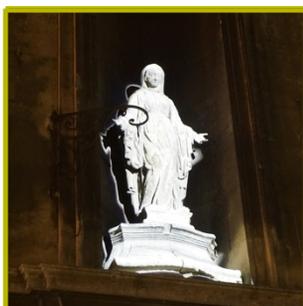


© Agence HYL

Eclairage urbain



Avignon. Conception Plan lumière



Avignon. Mise en valeur nocturne du patrimoine.

Article 28 - Les éclairages dans toutes les zones du territoire communal
 Les éclairages, nécessaires et indispensables à la sécurisation, émettent une source lumineuse orientée du haut vers le bas, dans un cône de 70° par rapport à la verticale (seuls sont autorisés les types de projecteurs à verres horizontaux orientés du haut vers le bas garantissant la non-diffusion de la lumière vers le haut). La hauteur maximale des mâts d'éclairage autorisée est de 5 mètres.

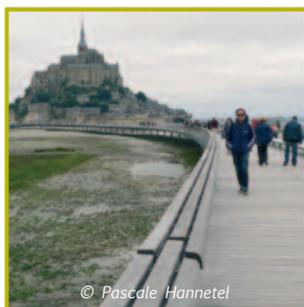
éclairages extérieurs privés (abords des constructions à destination d'habitation ou d'exploitation), devront être adaptés aux besoins (un éclairage trop puissant étant souvent inutile). Les éclairages à détecteurs pourront être généralisés. L'éclairage émettra une source lumineuse orientée du haut vers le bas, dans un cône de 70° maximum par rapport à la verticale (seuls sont autorisés les types de projecteurs à verres horizontaux orientés du haut vers le bas

PLU de Valensole



Schéma directeur d'éclairage. Saint Malo.

Belvédère d'observation



© Pascale Hannetel

Mont Saint Michel. Passerelle piétonne d'accès n'impactant pas la continuité hydraulique et naturelle. Ouvrage hydraulique contemporain comme œuvre architectural et belvédère.



© Luc Weismann, Agence HYL



© Luc Weismann



Point d'observation, étang de Vaccarès

Parcours découverte thématique



Belvédère EDF de Sainte-Tulle : Site touristique de découverte du patrimoine industriel hydraulique de la Vallée de la Durance

Profil de point de vue exceptionnel sur les paysages locaux et les installations hydroélectriques. Un espace pour revivre l'histoire de l'eau sur le territoire, comprendre son importance et sa gestion. Un espace ludo-pédagogique mêlant paysage, eau et énergie ! Accédez à 3 parcours ludiques et pédagogiques.



© Ducaroy Grande, Salins du Midi



Le maraiscope et de nombreux outils d'animation au Marais Poitevin.

Thématiques
 Paysage, eau, ouvrage hydraulique, énergie, changement climatique, dynamique de trait de côte, géomorphologie, biodiversité de zones humides, services écosystémiques, pêches, industries du sel et portuaire, patrimoine architectural...

Espace ludo-pédagogique mêlant paysage, eau et énergie. EDF, Sainte-Tulle. salin d'Aigues Mortes



Se rencontrer, échanger et créer ensemble au sein du territoire

Le paysage c'est enfin un cadre d'immersion propice à la rencontre et au partage, un lieu de débat et de démocratie. Le littoral offre un espace de convivialité pour revenir à ce qui est important et à ce qui fait sens, à savoir en premier lieu le collectif. S'écouter, se regarder, faire ensemble. Il s'agit dans ce troisième volet de « profiter » du paysage pour « faire société ».

1

Outiller les acteurs et futurs acteurs pour faire vivre le plan de paysage dans la durée, en développant la culture paysagère au sein des acteurs et en poursuivant la dynamique collective

2

Intégrer les acteurs socio-professionnels et les habitants, jeunes et visiteurs dans les projets à fort enjeu : évolution du trait de côte, risque d'inondation, transition énergétique, gestion des plages et des déchets...

3

Développer des projets fédérateurs, participatifs et créatifs

4

Organiser et partager des moments simples, conviviaux et respectueux des lieux, pour proposer des expériences immersives et collectives dans le paysage

5

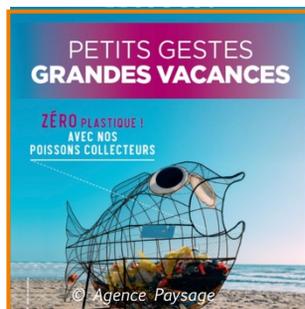
Oser innover, sortir des sentiers battus et expérimenter. Nous sommes dans un parc, et une nouvelle vie s'invente ici !





ZOOM INSPIRATIONS

Projet créatif sur les déchets du littoral



Poissons collecteurs sur la plage pour un littoral zéro plastique. Hérault.



Bande dessinée inspirante. Création d'instruments de musique à partir de déchets.



Sculpture de Joe Rush composé de déchets recyclables affichant les visages des leaders du monde pour les pousser à agir sur les questions écologiques, G7 à Cornouilles, Royaume-Uni.

Concertation et projet participatif



Convention citoyenne pour le climat de la métropole de Grenoble (en cours)



Enquête sur l'acceptabilité sociale du niveau d'éclairage à St Malo. Cerema.



Atelier participatif avec les jardiniers du Commissariat des Armées. Syrphea Conseil.

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/conception-schema-directeur-modulation-eclairage-ville-saint>

Moments conviviaux, sons et lumière



Concert de Julien Doré au Pont du Gard



Concert de Suzane à la Mer de Glace

Oser innover, sortir des sentiers battus et expérimenter



Projet de réhabilitation du village de Celles en 3 axes :
- Un habitat = une activité sur le village
- Éviter la spéculation foncière
- Une réhabilitation respectueuse du patrimoine et qui tend vers l'exemplarité écologique
<http://www.celles-salagou.org/municipale/index.php?>

NOUS CONTACTER

Estelle ROUQUETTE, Parc Naturel Régional de Camargue

Directrice adjointe « Patrimoine et territoire »

e.rouquette@parc-camargue.fr

Hélène CHEVAL, Syrphea Conseil

Bureau d'études socio-environnementales

helene.cheval@syrphea-conseil.fr

06 63 53 29 95

Sébastien GIORGIS

Paysagiste, architecte et urbaniste

giorgis.sebastien@wanadoo.fr